

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 99/72 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A L'INTERVENTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE EN FAVEUR DU PROGRAMME ACADEMIQUE D'ACTION CULTURELLE POUR 1999

SEANCE DU 25 JUIN 1999

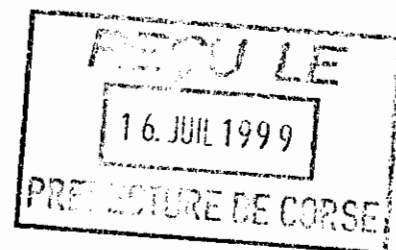
L'An mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, et le vingt-cinq juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Alexandre ALESSANDRINI, Nicolas ALFONSI, Joseph ANTONA, Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Pierre CHAUBON, Laurent CROCE, Joselyne FAZIMATTEI, Robert FELICCIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Jean-Valère GERONIMI, Marie-Thérèse GRISONI, Simone GUERRINI, Jean JALPI, Mireille LANFRANCHI, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, François MOSCONI, Madeleine MOZZICONACCI, Martin MURACCIOLI, Paul PATRIARCHE, Pierre-Timothée PIERI, Don Pierre PIETRI, Paul QUASTANA, Simon RENUCCI, Gérard ROMITI, José ROSSI, Paul RUAULT, Ange SANTINI, Marcel SIMEONI, Antoine SINDALI, Jean-Guy TALAMONI, Jean-Toussaint TOMA, Marie-Jean VINCIGUERRA

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Don Pierre PIETRI
M. Joseph CHIARELLI à M. Pierre CHAUBON
M. Vincent CICCADA à M. Paul QUASTANA
M. Jean-Charles COLONNA à M. Ange SANTINI
M. Jean-Baptiste LANTIERI à M. José ROSSI
M. Jean MOTRONI à M. Laurent CROCE
M. Michel STEFANI à M. Paul-Antoine LUCIANI



ETAIENT ABSENTS : MM.

Jean-Claude BONACCORSI, César FILIPPI, Paul GIACOBBI, Camille de ROCCA SERRA, François TIBERI, Émile ZUCCARELLI.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission de la Culture, de l'Education et des Affaires Sociales présenté par Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le programme Académique d'Action Culturelle pour 1999 dont le coût global s'élève à 964 403,17 F.

ARTICLE 2 :

DECIDE le financement, à hauteur de 392 301 F, des actions et animations ci-après répertoriées, qui pourront faire l'objet d'un règlement sur fourniture d'attestations de service fait ou sur présentation de factures :

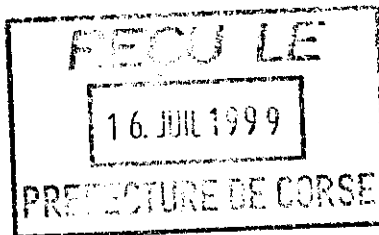
ETAT DES ACTIONS PRISES EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Archives

- | | |
|--|----------|
| – Pratique des classes archives | 10 703 F |
| – Exposition «La Corse et les Corses en 1918 » Association «A Bandera » | 2 500 F |

Arts plastiques

- | | |
|---|----------|
| – Hipotag Association «Art, Mouv » | 25 000 F |
| – Paysages Association «Centre Méditerranéen de la Photographie » | 11 900 F |



- Aquarelle et illustration
Association «Ateliers du spectacle vivant » 16 818 F
- Pascal Pinaud
Association «Ateliers du spectacle vivant » 14 000 F

Cinéma

- Festival du film de Bastia
Association «Les amis du festival » 35 000 F

Communication

- Le match à la radio
Association «Union des journalistes sportifs de Corse » 4 515 F
- La Presse
Association «Union des journalistes sportifs de Corse » 4 515 F

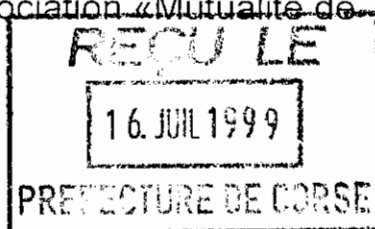
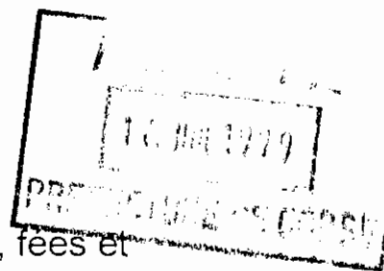
FRAC – Ecole

- Le FRAC à l'école
- Le FRAC au lycée Jean Nicoli
- Conférences sur l'art contemporain

40 000 F

Lecture – Ecriture

- Ateliers Conte-Théâtre-Histoire de sorcières, fées et Lutins
Association «Compagnie de l'Ane vert » 15 840 F
- L'écoute et la parole – Association «Pizzicato » 13 773 F
- Histoire de tableaux – Association «l'Ane vert » 5 280 F
- Ateliers Conte – Association «U filu di a memoria » 9 270 F
- Ecrire pour mettre en scène –
Association «U teatrino » 9 376 F
- Les mamies conteuses – Association «Mutualité de la Haute-Corse » 3 000 F



- Le conte J.C. Rogliano –
Association «Diana di l'Alba » 3 300 F
- Le conte aux quatre coins – Association «Raconte » 20 600 F
- Les mots et les notes – Association «Les musicales
de Bastia » 20 000 F

Musée – Ecole

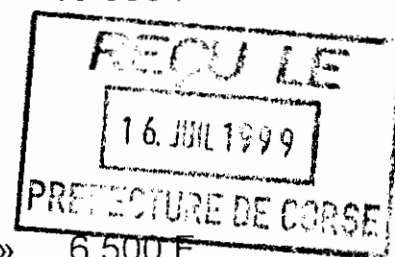
- Expositions temporaires – Musée Fesch 20 000 F
- Expositions itinérantes Bac artistique – arts
Contemporains 5 250 F
- Parcours portrait – Musée Fesch 300 F
- Parcours Nature Morte – (Musée Fesch) 300 F
- Croque musée (Musée Fesch) 6 500 F
- Expositions temporaires Musée de la Corse 10 000 F

Musique

- Conte musical – La fabuleuse aventure du clown
Arthur
Association «Compagnie Ménestrel et Troubadour » 6 500 F
- Musique et chant traditionnels de Corse
Association «Tutti in Piazza » 12 870 F
- Découverte du chant et des danses traditionnelles
corses
Association «Diana di l'Alba » 19 800 F

Patrimoine

- 10 000 ans de migrations qui ont fait la Corse
Association «Ava Basta » 8 915 F
- Archéologie sous-marine – Association «ARASM » 20 000 F
- L'histoire et les mythes – Association «A Bandera » 10 476 F



- Viaghju : le soldat de toutes les guerres
Association «Locu teatrale »

6 000 F

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif à signer tous les actes afférents au traitement des ces actions dont la mise en œuvre nécessite la prise en charge de frais divers tels que paiement d'intervenants, frais de transport, achat ou location de petits matériels.

ARTICLE 4 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 25 juin 1999

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée


Serge TOMI

José ROSSI

